

PTI 2025-2026-2027

La Ville priorise la rénovation et la mise à jour de ses infrastructures

Le 13 juin 2024 – Le conseil municipal était réuni aujourd’hui pour adopter le Programme triennal d’immobilisations 2025-2026-2027 (PTI). On projette des investissements de 377 M\$ pour les trois prochaines années. Des 123 M\$ prévus en 2025, 91 % seront réservés au maintien des infrastructures municipales existantes.

Parmi les grands projets

Fidèle à son engagement, le conseil municipal a ajouté un montant de 8 M\$ par année pour des travaux visant à résoudre les problématiques de gestion des eaux à Trois-Rivières-Ouest, dans les quartiers situés derrière le Costco et le Carrefour Trois-Rivières-Ouest.

Le financement des programmes réservés au pavage, aux pistes cyclables et à la sécurité routière sera chacun rehaussé de 0,5 M\$ chaque année. Par ailleurs, près d’un million \$ supplémentaires seront accordés au programme de mise aux normes des bâtiments en 2025, ce qui permettrait un rattrapage pour réduire le niveau de vétusté global du parc immobilier.

Cet intérêt du conseil municipal à moderniser ou mettre à jour les infrastructures municipales se traduit aussi par le maintien d’investissements majeurs en eaux potables et eaux usées.

Sans surprise, de grands projets déjà inscrits au PTI antérieur figurent à la liste actualisée. C’est le cas de l’aérogare dont l’agrandissement a débuté cette année, de la salle J.-A.-Thompson dont la rénovation débute en janvier prochain, ainsi que du Quartier général de la Police dont les travaux débiteront en 2026. Aussi, près de 10 M\$ apparaissent pour un projet de complexe aquatique, dont la poursuite est toutefois conditionnelle à l’octroi de financement par le gouvernement provincial.

Ville de Trois-Rivières
Direction des communications
et de la participation publique

1325, pl. de l’Hôtel-de-Ville
C.P. 368
Trois-Rivières (Québec)
G9A 5H3

Tél. : 311 ou 819 374-2002
Ligne média : 819 384-2980
communication@v3r.net

Le budget participatif sera par ailleurs de retour, avec 100 000 \$ par année. Rappelons que le budget participatif a été implanté à Trois-Rivières pour la première fois en 2020. La démarche reçoit un appui favorable de la population, selon un [sondage](#) réalisé récemment. Après une pause d'un an, un appel d'idées pour 2025 sera lancé cet automne.

Service de la dette : une cible respectée

Lorsque la Ville emprunte pour financer les projets inscrits au PTI, une partie de la dette doit être remboursée annuellement. Ce montant, appelé dans le jargon municipal « le service de la dette », est incorporé au budget municipal.

Entre 2019 et 2024, le service de la dette représentait entre 12 et 13 % des dépenses de fonctionnement. Pour les cinq prochaines années, Trois-Rivières prévoit pouvoir maintenir ce ratio et ainsi rester sous la barre du seuil maximum qu'elle s'est fixée, soit un niveau inférieur à 16 %.

Ce ratio, combiné à d'autres comme celui qui compare la dette à la richesse foncière uniformisée, permet de conclure que la Ville est en bonne situation financière et qu'elle a la capacité de financer les projets prévus au prochain PTI.

– 30 –

Source : Direction des communications et de la participation publique